

Présentation brève et synthétique + livret

Vote des taux de fiscalité

Le budget 2020 a été élaboré sans augmentation des taux

Pour rappel

- Taxe habitation : 11.85 % (en 2020, l'Assemblée n'a pas à voter le taux de la taxe d'habitation, le taux appliqué est égal au taux appliqué en 2019)
- Taxe foncière : 14.72 %
- Taxe foncière non bâti : 48.81 %

Le produit attendu sera confirmé ultérieurement par les services fiscaux (compte 73111 du budget général)

Fonctionnement budget général

La section de fonctionnement est présentée en équilibre en dépenses et en recettes à 2 729 123.48 après report des produits antérieurs de 547 789.48 €

Le budget de fonctionnement est voté par chapitre (détail pages 2 à 6 du livret)

DEPENSES		
Chapitre 011	Charges à caractère général	723 938
Chapitre 012	Charges de personnel	784 000
Chapitre 014	Atténuation charges	210
Chapitre 022	Dépenses imprévues	80 181.48
Chapitre 023	Virement à l'investissement	772 000
Chapitre 042	Opérations d'ordre	7 226
Chapitre 65	Autres charges gestion courante	302 887
Chapitre 66	Charges financières	53 681
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5000
RECETTES		
Chapitre 002	Report	547 789.48
Chapitre 013	Atténuations de charges	1 500
Chapitre 70	Produits des services	290 696
Chapitre 73	Impôts et taxes	968 437
Chapitre 74	Dotations	653 161
Chapitre 75	Autres produits gestion courante	267 540

Investissement budget général

Le programme d'investissement affiche un montant de 3 533 037.19 €. Il s'équilibre par un virement de la section de fonctionnement de 772 000 € (détail en page 7 du livret)

Budgets annexes

Camping (pages 8 à 11 du livret)

Inscription d'un programme d'investissement d'un montant de 355 468.87 € pour l'achat et l'installation des mobil-home

Cet investissement est financé par :

- des subventions : 100 163 €
- Et un nouvel emprunt à contracter en 2020 pour 250 000 €

Réseau de chaleur (pages 14 et 15)

Le budget de fonctionnement est déficitaire cette année et ne permet pas d'abonder la section d'investissement. La somme disponible pour de nouveaux investissements en 2020 est de 48 652 €.

En 2019, des frais importants ont été engendrés par la réparation de la chaudière bois (plus de 27 000 €) et il y a eu une opération de broyage bois pour 13 000 €.

Développement commercial

Reconduction à l'identique. La somme dégagée pour l'investissement est de 608 162 €. Sont envisagés pour 2020, le remplacement des huisseries du restaurant de la Grange du Pin et la réfection de la façade de la maison Sauvage.

Emprunts en cours

Les annuités représentent pour 2020

- 157 322.59 € pour le budget commune
- 11 627.24 € pour le budget camping

- Emprunt mairie (fin 2039)
- Camping (fin 2039°)
- Foyer des Mousserons (fin 2028)
- Clocher de Pressiat (fin 2021)
- Toitures et chapelles de Pressiat (fin 2030)
- Reboisement (fin 2026)
- Maison Boyer (fin 2024)
- Local artisanal de Pressiat (fin 2028)
- Mairie de Pressiat (fin 2028)